



COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 6 août 2018

Pollution atmosphérique Fin de l'épisode de pollution atmosphérique

Au regard des informations transmises par ATMO Nouvelle-Aquitaine (Association agréée de surveillance de la qualité de l'air), l'épisode de pollution atmosphérique pour l'ozone (O₃) est terminé.

Les recommandations de Madame la Préfète ne sont plus actives.

Pour en savoir plus sur l'épisode de pollution :

- ATMO Poitou-Charentes – <https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/>
- Préfecture de la Vienne – <http://www.vienne.gouv.fr>

Contact presse

Nathalie BRIONNET – Adjointe à la responsable du Service de Communication Interministérielle
Préfecture de la Vienne – nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr – 05.49.47.24.76